

REVUE

DE LA

# NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—  
4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



**BRUXELLES,**

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1866

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE (1).

SÉANCE DU 13 AVRIL 1866.

CAUSERIE SUR L'AS ROMAIN,

PAR J. SABATIER.

Rassurez-vous, Messieurs; à défaut d'autre mérite, je serai bref, car ce n'est point un traité complet que vous

(1) La Société française de numismatique et d'archéologie, vient d'adopter une mesure qui lui a été inspirée et commandée par son rapide développement, par les nombreuses communications qu'elle recevait de toutes parts, enfin, par la diversité même des goûts et des tendances de ses membres; elle a porté de deux à quatre le nombre de ses réunions de chaque mois. Les deux séances réglementaires continuent à être consacrées aux questions d'administration intérieure, au dépouillement des correspondances, aux présentations et admissions de nouveaux membres, etc., tandis que dans les deux nouvelles réunions mensuelles qui ont été adoptées, ont lieu des conférences où l'on traite de questions de numismatique et d'archéologie les plus intéressantes.

Parmi les travaux qui ont été présentés, souvent sous la forme peut-être trop modeste de *causerie*, nous citerons une Vue d'ensemble de la numismatique gauloise, par M. De Richecour, — un Aperçu général du monnayage celtibérien, par M. Heiss, — un Résumé des notions connues

m'avez chargé de faire. Il ne s'agit ici que d'une simple causerie sur l'as romain, où je dois tâcher de vous exposer

sur les as pondéraux, par M. J. Sabatier, — une Dissertation sur une monnaie de la commune d'Amiens, au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, par M. Caron, — une autre dissertation de M. Lemaitre, sur l'interprétation d'un mot gaulois, inscrit sur un monument lapidaire du Puy.

Une question extrêmement intéressante est mise à l'ordre du jour : l'*Histoire du sou*, depuis les Romains jusqu'à nos jours ; elle aura comme corollaire, l'histoire de toutes les monnaies françaises qui ont été les multiples ou les diviseurs du sou, et qui, attachées à son sort, ont suivi les mouvements constants de dépréciation, qui ont réduit le sou actuel à deux millièmes de sa valeur primitive.

Cette monographie du sou a eu un remarquable préambule dans l'étude de la monnaie d'or sous les Romains, présenté à la Société de numismatique, à la séance du 27 avril, par M. J. Sabatier, son digne et zélé vice-président.

Au reste, toutes les branches de l'archéologie occupent une place importante dans ces conférences, où on a entendu la lecture d'une étude savante sur la faïence de Nevers, faite par M. Dupont-Auberville, et de curieuses recherches sur les faïences de la décadence et sur celles de l'époque révolutionnaire, par M. de Lierville. Enfin, M. De Rougé, fils du célèbre égyptologue, a vivement intéressé la Société par ses révélations sur l'art des anciens Égyptiens, art parvenu à sa plus grande splendeur dès l'âge des pyramides, trois mille ans avant notre ère. M. De Rougé, à l'appui de sa dissertation, a exhibé les belles photographies rapportées d'Égypte par M. de Banville, son compagnon de voyage, membre comme lui de la Société de numismatique. On a surtout admiré, à cette séance, le fac-simile en or et pierreries d'un splendide collier d'or, conservé au musée du Caire, chef-d'œuvre d'orfèvrerie des anciens Égyptiens, fac-simile appartenant à la fille de l'illustre Champollion, et qui a été fidèlement copié sur l'original.

Chacune des réunions de la Société française de numismatique est rendue particulièrement intéressante par quelque exhibition de séries monétaires spéciales, faites par les membres sur un programme arrêté d'avance. Toutes les branches sont ainsi passées en revue et donnent

en peu de mots ce qu'il fut à son origine, et les phases diverses qu'il a subies dans son poids, depuis son émission jusqu'à l'époque où il a cessé d'avoir cours.

Chacun de vous, Messieurs, sait que, dans l'origine, les Romains, ainsi que bien d'autres peuples anciens, n'eurent point de monnaie proprement dite. Partout, on a commencé par l'échange d'objets nécessaires à la vie, et l'on est ensuite arrivé à l'emploi de pièces informes de cuivre ou d'autre métal, sans empreintes.

Chez les Romains, qui durent très-probablement imiter leurs voisins, l'as, cette monnaie primitive et grossière, porta le nom générique d'*aes rude*; d'après son poids d'une livre, elle était appelée *as libralis*, et dans ces premiers temps, on disait *pendere*, peser, pour *solvere*, payer; à l'appui de cette opinion, Festus fait dériver le mot *stipendium*, paie des soldats, de *stipe pendenda*.

D'après le témoignage d'Ovide, de Pline et de Plutarque, ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui, le premier, fit couler une monnaie de cuivre, portant l'empreinte d'un animal : bœuf, bélier, sanglier ou truie (*pecudes*), d'où le mot *pecunia*, monnaie. Cette monnaie de cuivre, *numus aeris*, fut connue généralement sous le nom d'*as*, expression qui servait en même temps à désigner la livre de poids romaine, composée de douze onces; et avec l'as, furent mises en circulation ses subdivisions

lieu à des commentaires et à d'instructives causeries. C'est, pour ainsi dire, un cours complet et sans prétention de numismatique et d'archéologie, où tout le monde est à la fois et tour à tour auditeur et professeur.

(Note de la rédaction.)

monétaires : le sémis, le triens, le quadrans, le sextans et l'once.

On coula également dans ces premiers temps :

Des *décusses*, valant dix as :

Tête de Pallas, à droite, les cheveux tressés, et coiffée d'un casque dont le cimier est orné de plumes et terminé par une tête de griffon.

*Rev. X.* Proue de vaisseau.

Des *tripondii*, valant trois as :

Type semblable au précédent, mais avec le nombre III.

Des *dupondii*, valant deux as :

Tête imberbe, à droite, coiffée d'un casque à cimier ; orné d'une longue crinière.

*Rev. II.* Proue de vaisseau.

Pendant la première guerre punique, la rareté du numéraire obligea la république romaine à fabriquer de nouveaux as, qui, tout en représentant leur valeur première de douze onces, n'en pesaient plus que deux ; et, en parlant de cette réforme, Pline fait naïvement observer que l'État gagna par là les cinq sixièmes du capital de la refonte.

D'autres diminutions dans le poids de l'as eurent lieu postérieurement, et en se basant sur un certain nombre d'exemplaires bien conservés et qui ont été pesés avec soin, on a trouvé que depuis la création de cette monnaie jusqu'à la fin de la république, les diminutions qu'on lui a fait subir l'ont réduite successivement à 11, 10, 9, 8, 6, 5, 4, 3 et à 2 onces, puis à  $1\frac{3}{4}$ ,  $1\frac{1}{5}$ , 1 et enfin même à  $\frac{1}{2}$  once. On peut au reste consulter à ce sujet Dureau

de la Malle, dans son *Traité de l'économie politique des Romains*, t. 1<sup>er</sup>, pp. 77 et 78. C'est pendant que s'opéraient les dernières réductions de poids que s'introduisirent les mots de *libella* et de *sembella*, pour désigner l'as entier et le *sémis*.

Vers la fin de la république, du vivant de Mare-Antoine et de Jules-César, l'as réduit à son expression la plus simple, puisque la livre n'était plus représentée que par des flans de demi-once, disparut peu à peu de la circulation, où il fut remplacé par les bronzes impériaux des trois modules : l'as ou *libella*, par le grand bronze; le *sémis*, ou *sembella*, par le moyen bronze; et le *téruncius*, ou *quadrans*, par le petit bronze.

Plutarque, Ovide, Festus et Pline désignent quelquefois les *trientes* et les *quadrantes* par l'épithète *ratiti* (de *rates*), parce que ces fractions portent sur une de leurs faces l'empreinte d'une proue de vaisseau; mais je pense que cette qualification s'appliquait également à l'as et à ses subdivisions, attendu que tous offrent ce même type sur leur revers; quant à l'autre face, on y voit des types différents, affectés à chacun des nominaux, par exemple :

L'as, marqué du nombre I, avec la tête de Janus *Bifrons*.

Le *sémis* portant l'initiale S ou 6 globules, avec la tête laurée de Jupiter.

Le *triens*, marqué de 4 globules, avec la tête casquée de Rome.

Le *quadrans*, marqué de 5 globules, avec la tête d'Hercule, coiffé de la peau de lion.

Le *sextans*, marqué de 2 globules, avec la tête de Mercure, coiffé du pétase ailé.

L'once, marquée d'un seul globule, avec la tête casquée de Mars.

Rome frappa aussi des pièces de cinq onces (*quincunx*), marquées de cinq globules, mais cette subdivision est très-rare, car je n'en connais qu'un seul exemplaire, que j'ai possédé et fait graver dans mon *Iconographie*, série des as, pl. IV, n° 15; on y voit d'un côté une tête laurée, et de l'autre, les Dioscures à cheval, allant à droite; dessous, le mot ROMA et cinq globules.

Quoique l'opinion générale attribuée à Servius Tullius l'émission de la première monnaie romaine de cuivre, je crois néanmoins devoir faire observer que, d'après un passage de Pomponius Laetus, l'institution de la corporation de monnayeurs remonterait à Numa. Quoi qu'il en soit, lorsque Servius Tullius voulut procéder à un recensement général de la population romaine, soit pour connaître le nombre d'hommes en état de porter les armes, soit afin d'établir l'assiette et la perception de l'impôt par tête, il institua la fête des *paganales*, en ordonnant que tous les ans, les habitants de chaque bourg viendraient à cette occasion honorer les dieux et leur offrir des sacrifices. En accomplissant cette cérémonie solennelle, les citoyens étaient tenus d'apporter chacun une pièce de monnaie différente, selon leur sexe et leur âge. Cette différence dans la monnaie consistait, ou dans la diversité du poids, ou dans la variété des types, qui déjà par conséquent distinguaient l'as et ses subdivisions.

Nous sommes fondé à croire que, dans les premiers temps de Rome, ce numéraire grossier devait être peu abondant, puisque nous lisons dans quelques auteurs que

l'amende imposée pour le manque de respect envers les magistrats se paya longtemps en bestiaux, et nous voyons aussi dans Tite-Live, que l'an 547 de Rome, les sénateurs s'étant imposé une taxe pour subvenir aux besoins de la république, apportèrent au trésor, sur des chariots, la valeur de leur offrande, consistant en lingots de cuivre.

L'usage d'une monnaie nationale d'argent ne date, pour Rome, que de la première guerre punique; le denier d'argent fut émis l'an 485 et le denier d'or, en 547, sous les consulats de C. Clodius Néron et de S. Livius Salinator. Pline dit que jusque-là, dans les paiements, l'or n'avait été employé à Rome qu'en lingots.

Au commencement de cet article, j'ai mentionné les diminutions successives, opérées sur le poids de l'as monétaire; j'ai dit également que cette dégradation avait été déduite de l'examen et du pesage de nombreux exemplaires de toutes sortes; mais j'ajoute ici que quelques savants, s'appuyant sur un passage peu clair et assez long de Pline, concernant ce même sujet, ont émis depuis longtemps une opinion qui se trouve consignée dans les œuvres d'Eckhel, et de laquelle il résulterait :

1° Que l'as *libralis*, ou de douze onces, dura jusqu'à la première guerre punique, an de Rome 490;

2° Que l'as *sextantarius*, ou de deux onces, dura depuis l'an 490 jusqu'à la dictature de Q. Fabius Maximus, en 557;

3° Que l'as *uncialis*, ou d'une once, dura depuis l'an 557 jusqu'à la promulgation de la loi Papiria;

4° Que l'as *semuncialis*, ou d'une demi-once, eut cours depuis cette loi jusqu'à la fin de la république.



## AS ITALIQUE.

Outre les as romains, il existe encore une grande quantité d'as italiques, qu'on trouve classés d'après différents systèmes dans les principaux musées d'Europe et dans quelques collections renommées. La plus riche et la plus complète dans ce genre est celle qui a été décrite et publiée à Rome, en 1859, sous le titre de : *Aes grave del Museo Kircheriano*, in-4°, ouvrage écrit en italien, par Marchi et Tessiéri, et enrichi de trente-neuf planches, dont les cinq premières sont consacrées à l'as romain, et les trente-quatre autres aux divers as italiques. Ces dernières offrent les dessins de types nombreux et variés, où sur quelques exemplaires on voit figurer des noms de villes écrits en caractères étrusques, osques, ou samnites. Les subdivisions sont les mêmes que pour les as romains, et dans quelques séries, on trouve des *quincusses*, ou pièces de cinq as, et des *quadrusses*, pièces de quatre as, qui ont la forme quadrilatérale, et que les anciens ont désignés quelquefois par le nom de *lateres*, parce qu'ils avaient la forme d'une brique.

La fabrique des as italiques accuse un art plus avancé et un style meilleur que celle des as romains. Parmi les noms de ville inscrits sur quelques-uns de ces as, ont été lit ceux de : Volaterra, dans l'Étrurie; de Tuder, d'Ariminium et d'Iguvium, dans l'Ombrie; de Firmum et d'Hadria, dans le Picénum; de Lucéria, d'Asculum et de Vénusia, dans l'Apulie; et enfin, des Vestins ou Vestiniens, peuple du Samnium.

J. SABATIER.